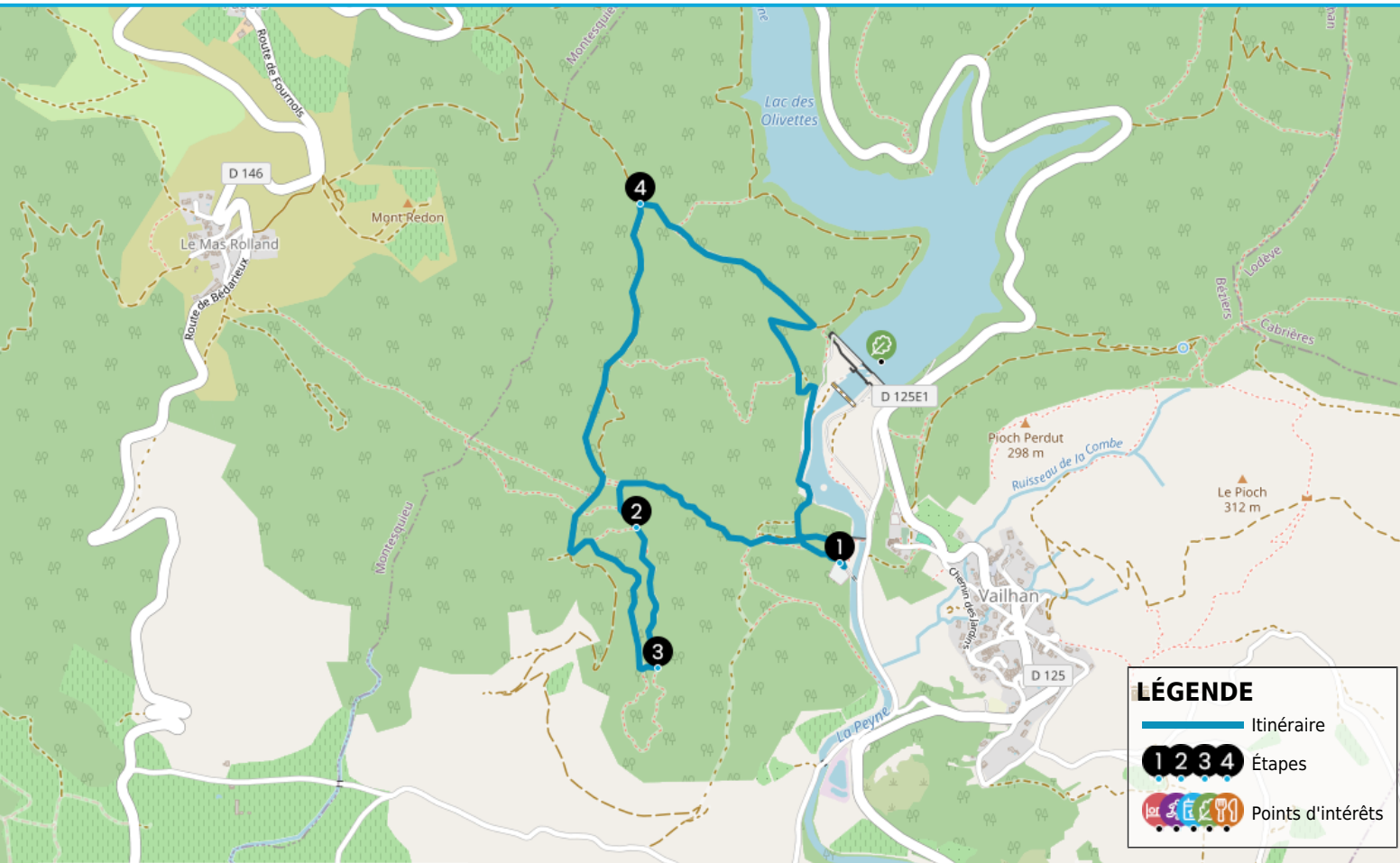


RANDONNÉE VAILHAN "SENTIER DES OLIVETTES"

https://www.herault-tourisme.com/fr/fiche/itineraires-touristiques/randonnee-vailhan-sentier-des-olivettes-vailhan_TFOITILAR034V51GDKH/



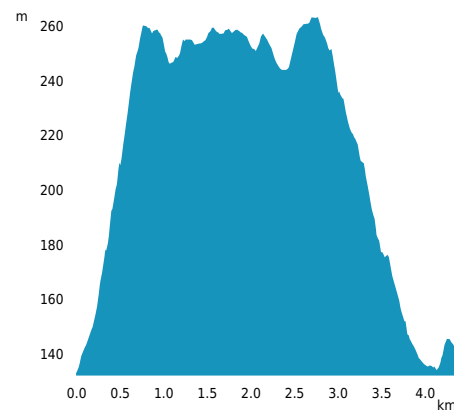
INFOS PRATIQUES

- Pédestre
- VAILHAN
- Boucle
- 4.5km
- 1h 30 min
- ★★★☆☆ Facile
- + 140m
- 140m



Balisage :

Labels : Sentiers d'intérêt de pays



PROFIL DE DÉNIVELÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



COMMENT VENIR ?



DIRECTION BARRAGE DES OLIVETTES
en provenance de Gabian, à gauche
34320 VAILHAN



Accès :
Direction barrage des Olivettes. Prendre à gauche (en provenance de Gabian) au domaine départemental et passer le ruisseau. Parking à gauche. Panneau de départ et flèche directionnelle.

QUI CONTACTER ?



Office de Tourisme "Les Avant-Monts"
Tel : +33 4 67 36 67 13
Site :

www.haut-languedoc-vignobles.com/preparer/parcourir-nos-itineraires/fiches-randonnees/andonnee-vailhan-sentier-des-olivettes-1949372

Entre pistes et sentiers, cette agréable balade serpente à travers de verdoyants paysages méditerranéens à la flore variée et préservée : chênes verts, arbousiers, châtaigniers et bruyères... De cette nature sauvage, s'ouvrent ici et là des vues saisissantes sur le scintillant lac des Olivettes.

Nos conseils

Recommandations générales :

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes.

Certains itinéraires peuvent être dangereux.

- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).

Recommandations spécifiques :

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Les étapes du circuit

1

De Départ Parking à Aire de pique nique

Du parking, grimper à gauche le sentier, étroit et encaissé, qui serpente à travers le maquis. Laisser les sentiers à droite puis à gauche et rejoindre un chemin de terre. L'emprunter à gauche, traverser le sous-bois et arriver à un chemin. Le suivre à gauche jusqu'au croisement (aire de pique-nique).

2

De Aire de pique nique à Début chemin

257 m, 31 T 523414 4822478 Bifurquer à gauche le long de l'aire de pique-nique et atteindre un point de vue sur Vailhan et le barrage des Olivettes (tables d'interprétation). Poursuivre tout droit sur 150 m.

3**De Début chemin à Sentier sous chênes**

252 m, 31 T 523476 4822095 Tourner à droite sur le sentier et rallier le chemin. L'emprunter à droite, ignorer le sentier qui part à droite et continuer à gauche jusqu'au croisement. S'engager à gauche, passer la barrière en bois et rejoindre la piste. La suivre à droite. A la bifurcation, poursuivre à gauche. Laisser le chemin qui monte à droite et aller tout droit sur 500 m.

4**Sentier sous chênes**

256 m, 31 T 523424 4823362 Quitter la piste et prendre à droite le sentier qui file à travers les bruyères et chênes verts et laisse apparaître des vues sur le lac des Olivettes. A la piste, se diriger à droite. Ignorer le sentier qui descend à gauche et continuer sur la piste jusqu'au pied du barrage. Poursuivre à droite le long du plan d'eau (aire de pique-nique). Demeurer sur la piste et regagner le parking.

SUR VOTRE CHEMIN...



PATRIMOINE NATUREL

BARRAGE ET LAC DES OLIVETTES

à 0.7km du départ

LACS ET PLANS D'EAU

VAILHAN

+33 4 67 24 79 90

Labels : Oenotour